

Les résultats (qui apparaissent sur le schéma p. 25) se sont révélés troublants puisque variables en fonction des situations :

- en pâturages traditionnels, la richesse floristique n'est pas liée au recouvrement par le vératre (on voit sur le schéma qu'il n'a pas été possible d'établir de droite de corrélation);
- en pâturages abandonnés, la richesse floristique est liée au recouvrement par le vératre. Autrement dit: une forte présence du vératre s'accompagne d'une faible richesse floristique;
- mais, à l'inverse, en pâturages intensifs, la richesse floristique est positivement liée à la présence du vératre.

Les observations pourraient s'expliquer par le fait que le vératre protège des plantes moins tolérantes au broutage et au piétinement intensif. Il est d'ailleurs possible que d'autres plantes, qui ressemblent au vératre par leur système racinaire ou défensif tel le cirse laineux ou la gentiane jaune (également étiquetée «mauvaise herbe»), aient un effet similaire sur la richesse floristique: une hypothèse qui reste encore à démontrer.

PNR DE BAUGES.



© Thomas Spiegelberger

Que faut-il retenir ?

Que la gestion traditionnelle d'un pâturage est le meilleur garant de la biodiversité: on y trouve la richesse floristique la plus élevée et le vératre n'a pas d'influence.

Que sur des pâturages intensifs, la biodiversité peut être augmentée ou du moins maintenue, en laissant quelques îlots de vératre ou d'autres plantes non-appétantes. Celles-ci servent de protection pour des plantes qui ne peuvent guère survivre quand la pression du bétail est importante. Notons qu'en pareil cas, la dénomination du vératre comme plante indésirable ne peut être liée qu'à sa valeur nutritionnelle et qu'elle n'est pas écologiquement adaptée.

Ambigu le vératre? Oui. D'autant qu'il ne faut pas occulter que sa forte présence diminue la valeur économique d'un pâturage. Elle risque alors de causer son abandon progressif et, par suite, une perte de biodiversité. ■

THOMAS SPIEGELBERGER

CABI BIOSCIENCE SWITZERLAND - CEMAGREF DE GRENOBLE

>>> Mél:

thomas.spiegelberger@cemagref.fr



© F. Hébraud



>>> Grand site du pont du Gard

L'Observatoire photographique

Après la mission photographique lancée par la Datar dans les années 1980, après la création de l'Observatoire photographique national du paysage sous la responsabilité du ministère de l'Environnement en 1989, d'autres institutions se sont lancées dans l'aventure des observatoires photographiques du paysage... Pourquoi? Comment?

Le label «Grand site de France» oblige le gestionnaire à proposer des outils d'évaluation et de suivi de sa politique. L'Observatoire photographique du paysage est une des solutions fortement préconisée. Du reste, le dossier de demande de labellisation d'un site doit comporter un état initial du paysage composé d'une première campagne de prises de vues. Aussi, de plus en plus nombreux, les grands sites mettent en place un Observatoire photographique du paysage¹, moyen simple de suivi et d'aide à la gestion. Chaque observatoire développe ses propres méthodologie et grille d'analyse. Si celle-ci dépend de la taille du territoire et du type de gestionnaire, la méthodologie définit toujours à quel rythme s'effectuent les photographies, combien de prises de vues sont nécessaires, sous quels angles et à quelles saisons elles doivent être prises.

Mettre en place la méthodologie

Sur le site du pont du Gard, l'Observatoire photographique du paysage a été mis en place en 1998², avec une première série de clichés choisis pour être les révélateurs de l'évolution du paysage.

L'observatoire a été pensé comme un outil de suivi permettant de s'interroger sur les évolutions souhaitées ou non (fermeture d'un paysage par exemple), de pallier des processus naturels ou anthropiques imper-

ceptibles au jour le jour et d'engager les interventions nécessaires.

Les objectifs de gestion de ce site de 165 hectares visent la conservation des abords du monument et de son écrin naturel, tout en conciliant l'accueil du public, son confort et sa sécurité. Aussi, le choix des prises de vues prend-il en compte les cheminements soumis à une forte fréquentation mais aussi les endroits plus à l'écart. Des lieux soumis à de fortes transformations liées aux travaux d'aménagement (bâti) ou aux modifications naturelles (crues, évolution des berges) sont observés avec attention.

D'autres critères primordiaux comme des panoramas offrant des vues globales sur le monument ou depuis le monument vers le paysage lointain sont également pris en compte.

Afin de maîtriser le coût, vingt-cinq vues seulement ont été distinguées. Elles sont reconduites du même angle de vue et à la même période, chaque année. Le coût annuel est compris entre 2 000 et 2 500 euros HT. Il comprend les vingt-cinq prises de vues, leur tirage sous format papier et leur numérisation informatique.

Les éléments d'analyse

Accumuler les images n'est pas une fin en soi. La question est de savoir comment les analyser d'autant qu'il existe peu de méthodes totalement satisfaisantes à ce jour. Deux

1. Puy Mary – volcan du Cantal, massif de la Sainte Victoire, massif dunaire de Gâvre-Quibron, pointe du Raz, aven d'Ornac, massif du Canigò, etc.
2. Par Véronique Mure, en même temps que l'opération Grand site.
3. Services départementaux de l'architecture et du patrimoine.

LA PLAINE, 2004. CETTE ZONE SABLEUSE SERT DE PLAGE PENDANT L'ÉTÉ. SUR CE SITE, L'OBSERVATOIRE PERMET DE DRESSER LES DIFFÉRENTES ACTIONS À MENER, COMME LE NETTOYAGE COURANT DES PLAGES. LA QUESTION DU MAINTIEN DU PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ DE LA ZONE ROCHEUSE SE POSE À TERME. LE CANYON À L'INTÉRIEUR EST TOUJOURS DANGEREUX, IL FAUT TROUVER UN MOYEN POUR LE SÉCURISER. LES REJETS D'ACACIAS SONT À SUPPRIMER SI ON NE VEUT PAS QUE L'INTÉRIEUR DE LA GANIVELLE SOIT ARBORÉ ET FERME LA VUE SUR LE MONUMENT. IL FAUT APPLIQUER LE MÊME TRAITEMENT DE LA VÉGÉTATION QUE DANS LES ZONES OUVERTES AU PUBLIC.

du paysage

Document-cahier, Vues de la plaine. Les terrasses.

systèmes d'analyse complémentaires ont donc été mis en place:

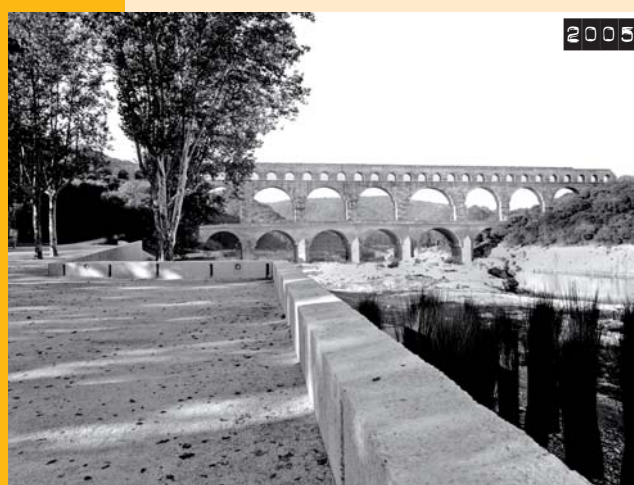
- un document-cahier, sorte de guide de travail, analyse chaque image. Chaque photographie de l'année est confrontée à celle des deux années précédentes. Un constat est d'abord fait en termes de présence et d'absence. Il reprend les éléments du cliché par leur apparition, disparition ou maintien. Une analyse générale est ensuite apportée. Le guide de travail signale alors les actions à mener qui en découlent;

- un comité de suivi regroupe des membres qualifiés experts du comité scientifique (agronome, géographe, paysagiste), des services de l'État (Diren, SDAP³), le photographe et les techniciens du site du pont du Gard. Ce comité a participé à la mise en place de l'Observatoire, notamment à la sélection des prises de vues. Il se réunit une fois l'an avec pour objectif de prendre du recul sur les mécanismes de transformation de l'espace. Le comité fonde son travail sur le document-cahier précédent.

Avec la pratique, le fonds photographique du site évolue. Certains clichés sont abandonnés au profit d'autres, plus pertinents ou correspondants à des vues de détails. Le site du pont du Gard est ouvert à l'échange d'expériences afin d'améliorer et affiner les techniques d'exploitation de l'outil. Les gestionnaires insistent également sur l'importance de missionner un photographe professionnel. Certes, parce que la qualité des clichés détermine la valeur de l'analyse, mais aussi parce que le but est de conserver la mémoire du site et de sensibiliser le public aux évolutions du paysage. La dimension esthétique et professionnelle des photos autorise alors que l'on puisse les exposer et les publier, faisant de l'observatoire un outil pédagogique en direction des utilisateurs et des décideurs.

LYDIANE ESTÈVE
GRAND SITE DU PONT DU GARD

>>> Mél: lydiane-estève@pontdugard.fr



2003

2004

2005

extraits...

■ Apparition 2005

- Massif de bouquets de joncs.
- Échafaudages.

■ Disparition 2005

- Rubalise délimitant le chantier.

■ Éléments fixes

- Mur de soutènement.
- Esplanade.
- Allée de platanes.
- Pont du Gard.
- Massif rocheux.

■ Analyse générale

- Travaux de restauration du pont par les Monuments historiques d'où les échafaudages.
- Lors de l'aménagement des plages, installation de bouquets secs d'osier, entre autres structures.

■ Action à mener

- Entretenir la vue dégagée sur le monument.
- Garder la semelle rocheuse visible par le maintien d'une végétation basse et arbustive sur la dalle rocheuse au pied du monument.
- La fonction des structures en osier hors saison n'est pas définie. Ces structures nécessitent d'être démontées à la fin des plages.

© F. Hébraud